

Pour diffusion immédiate

LA PROLONGATION À L'INSITE : UNE MANŒUVRE POLITIQUE PLUTÔT QU'UNE DÉCISION DE SANTÉ PUBLIQUE

***Des données démontrent que le lieu sécuritaire pour l'injection
devrait être permanent***

TORONTO, 2 octobre 2007 — La prolongation de six mois accordée au lieu sécuritaire pour l'injection de Vancouver par le ministre fédéral de la Santé Tony Clement, plus tôt cet après-midi, est une décision irresponsable à l'égard d'un programme de santé publique dont l'efficacité est démontrée, a affirmé aujourd'hui le Réseau juridique canadien VIH/sida.

« C'est la deuxième fois que le gouvernement fédéral repousse cette décision en soutenant que d'autres recherches sont nécessaires. En réalité, le ministre Clement pose des questions auxquelles nous avons déjà répondu et demande des recherches qui ont déjà été faites », a signalé Richard Elliott, directeur général du Réseau juridique. « Les faits sont éloquentes : l'Insite sauve des vies, réduit le risque d'infection par le VIH parmi l'une des communautés les plus marginalisées au Canada, et augmente les chances de référer des personnes qui utilisent des drogues à des services de traitement de la toxicomanie. »

L'annonce de cette prolongation survient peu avant le dévoilement attendu d'une nouvelle Stratégie nationale antidrogue qui n'accordera aucun financement aux programmes de réduction des méfaits comme l'Insite.

« C'est une tentative flagrante du gouvernement d'éviter la conséquence la plus controversée de son abandon du pilier de la réduction des méfaits dans le cadre des politiques canadiennes sur les drogues », a conclu M. Elliott. « Il s'agit d'une décision irresponsable, fondée sur l'idéologie plutôt que sur les faits, et qui n'est simplement pas dans l'intérêt public. »

Parmi les preuves existantes, des études réalisées par le British Columbia Centre for Excellence on HIV/AIDS démontrent clairement que l'Insite a réduit le partage de seringue, le nombre de décès par surdose et le risque d'infection par le VIH et par le virus de l'hépatite C. Les données ont été publiées dans des

revues médicales renommées comme *The Lancet*, le *New England Journal of Medicine* et le *Journal de l'Association médicale canadienne* (JAMC).

L'Insite a reçu l'appui de la Police de Vancouver, des résidents et regroupements de commerçants du quartier, de la Ville de Vancouver, de scientifiques ainsi que d'experts sur le VIH/sida de partout au pays et dans le monde.

Au sujet du Réseau juridique canadien VIH/sida

Le Réseau juridique canadien VIH/sida (www.aidslaw.ca) œuvre à la promotion des droits humains des personnes vivant avec le VIH/sida ou vulnérables au VIH, au Canada et dans le monde, par ses travaux de recherche, d'analyse juridique et des politiques, d'éducation et de mobilisation communautaire. Il est l'organisme chef de file au Canada sur les enjeux juridiques et de droits de la personne liés au VIH/sida.

– 30 –

Pour de plus amples renseignements :

Available in English

Leon Mar
Directeur des communications
Téléphone : +1 416 595-1666 (poste 228)
Courriel : lmr@aidslaw.ca
Site Internet : www.aidslaw.ca